

COMITE NATIONAL POUR LA PROMOTION DE L'OEUF
Philippe Juven
7 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris

Paris, le 4 janvier 2021,

Réf LRAR 1/2021
Objet : démission

Monsieur le Président,

Comme j'ai eu l'occasion de vous l'expliquer oralement lors de notre échange du 17 décembre dernier, je vous confirme par la présente, la décision du conseil d'administration de Fédalis réuni le 11 décembre, de sortir définitivement de l'interprofession des œufs que vous présidez.

Nous avons avec Alexia Fromanger, partagé avec nos entreprises membres les arguments échangés avec le CNPO et le SNIPO lors de notre discussion du 4 novembre. Comme nous vous l'avions indiqué, nos entreprises membres ont rappelé que le Grossiste ne peut pas jouer un rôle actif dans la promotion d'une catégorie de produits. Ceci demeure, dans notre filière RHF, du ressort du producteur ou du restaurateur au contact du client final.

Ainsi nos discussions auraient-elles peut-être pu être facilitées par la présence du Collège de la Restauration, collective et commerciale, au sein du CNPO.

Au-delà de cette représentativité, d'un avis unanime, les adhérents de Fédalis ont dénoncé la modalité technique de facturation en pied de facture.

Nos entreprises grossistes sont des multi-spécialistes, gérant plusieurs milliers de références au service de la restauration. Leurs systèmes sont donc incompatibles avec l'identification de telle ou telle filière particulière en pied de facture.

Je vous remercie d'informer le conseil d'administration du CNPO de notre démission.

Je profite de ce courrier pour vous présenter mes Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe LOISON
Président de Fédalis